



Service
de l'Information
Aéronautique

DSNA



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tél : 05 57 92 57 97 ou 57 95
e-mail : sia.supaip@aviation-civile.gouv.fr
Internet : www.sia.aviation-civile.gouv.fr

SUP AIP AIRAC 033/20

Date AIRAC : 23 APR
Date de publication : 12 MAR

Objet : Restriction d'exploitation AD Paris Orly LFPO cause création des postes de stationnement avion C01, C02, C03 et C06

En vigueur : Du 23 avril 2020 à 03:30 UTC au 20 mai 2020 à 23:59 UTC

Préambule :

L'aéroport de Paris Orly réaménage les aires de stationnement Charlie avec la création de 4 nouveaux postes de stationnement avion et la mise en service d'un nouveau bâtiment extension à l'actuelle aérogare Orly 4.

Ce SUP AIP présente ces modifications par deux phases qui seront déclenchées par NOTAM.

A l'issue de la mise en service de ces modifications, une mise à jour permanente de l'AIP sera demandée pour une mise en vigueur le 21 mai 2020 (cycle AIRAC 06/20).

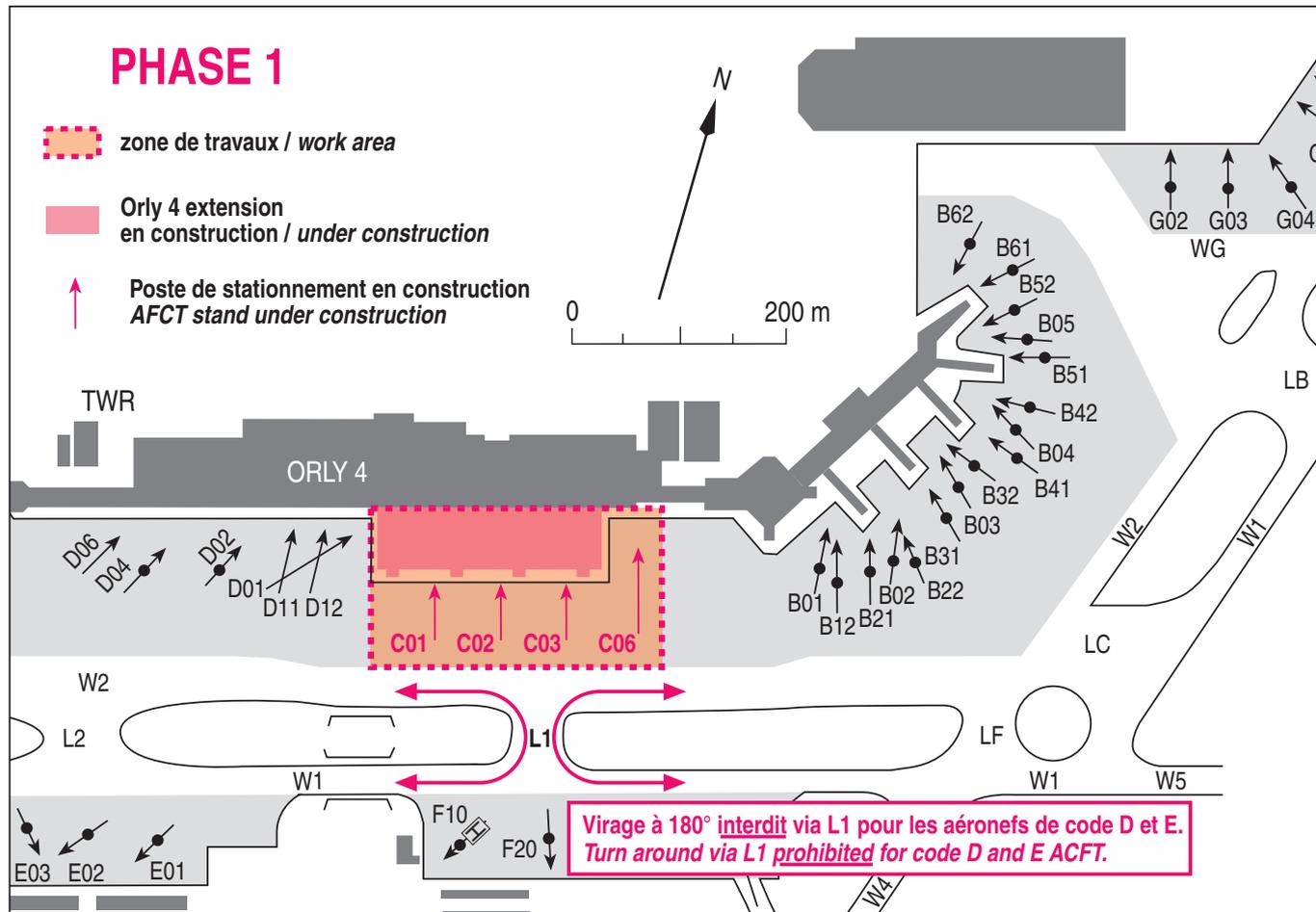
Annexe 1 / Appendix 1 - PHASE 1 :

- Création de 4 nouveaux postes de stationnement avion / Creation of 4 new ACFT stands : C01, C02, C03, C06
- Ajout d'une extension au bâtiment Orly 4 / Extension of Terminal ORLY 4.

Contrainte d'exploitation / Operating restriction :

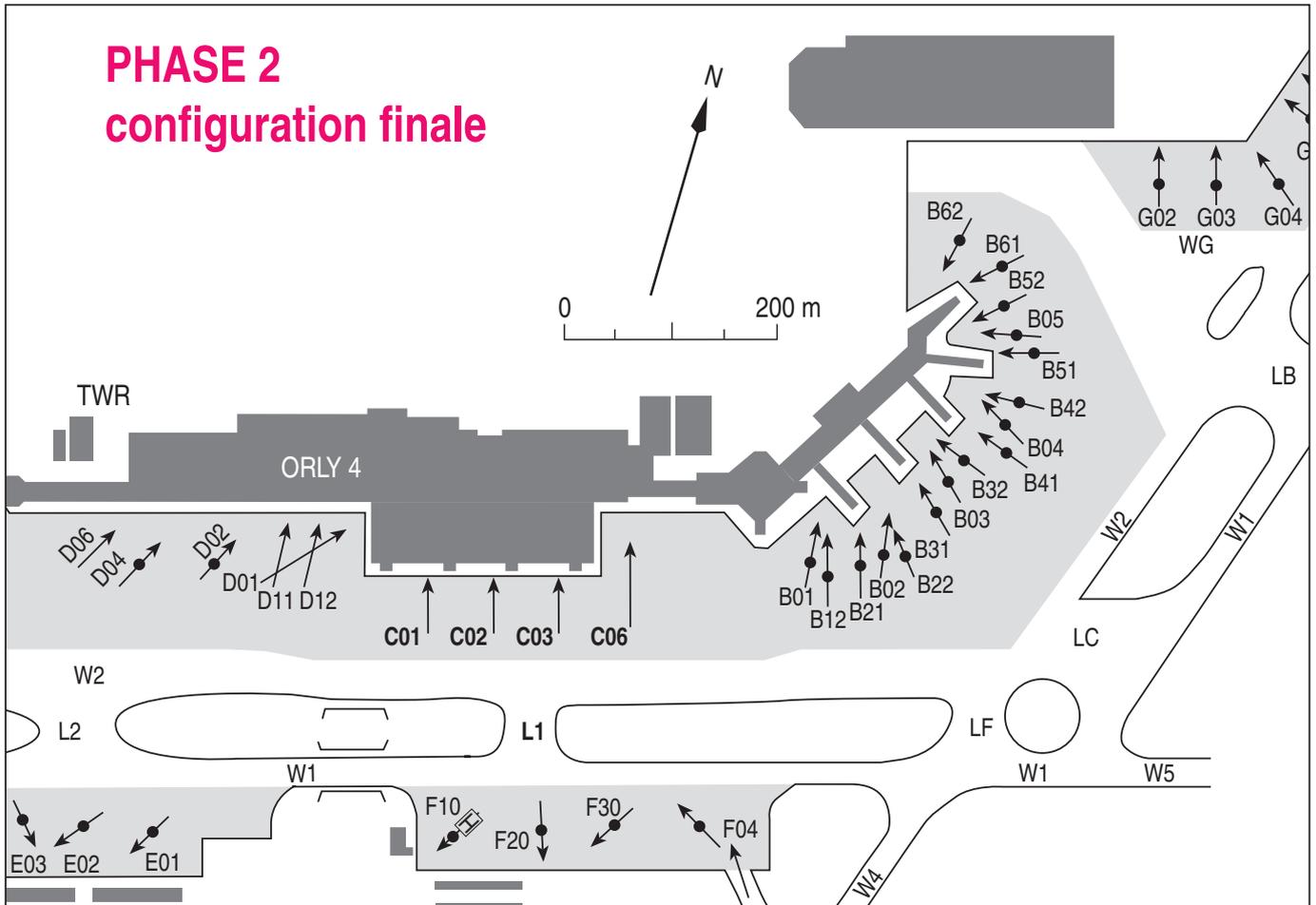
Virage à 180° via L1 interdit pour tous les aéronefs de code D ou E / Turn around via L1 prohibited for code D and E aircraft.

La date et l'heure d'activation de la phase 1 seront annoncées par NOTAM. / Phase 1 will be activated by NOTAM.



Extrait carte AIP / Excerpt from AIP "AD 2 LFPO APDC 01"

Annexe 2 / Appendix 2 - PHASE 2 – configuration finale / final configuration :



La date et l'heure d'activation de la phase 2 seront annoncées par NOTAM. / Phase 2 will be activated by NOTAM.

La configuration finale sera reprise dans l'AIP. / The final configuration will be included in AIP.